var Consommation macrolides, lincosanides et streptogramines - DDD *(Atlas)*

Description

Nombre de doses journalières remboursées de macrolides, lincosanides et streptogramines (ATC-3 = J01F) délivrées en officine publique entre le 1er juillet de l'année de référence et le 30 juin de l'année civile suivante, par 1 000 bénéficiaires de l'assurance maladie en Belgique par jour.

Codification
Nombre de DDD par 1 000 bénéficiaires par jour

Remarques

- Nous travaillons avec une période courant de juillet à juin en lieu et place d'une année civile. L'expérience démontre que la consommation d'antibiotiques augmente durant les épidémies de grippe, qui peuvent s'étendre de la fin de l'automne au début du printemps. Il est donc possible qu'une année civile connaisse deux épidémies de grippe et, par conséquent, une consommation accrue d'antibiotiques, et qu'une autre année d'en connaisse aucune, faisant baisser la consommation d'antibiotiques.
- La DDD (*Defined Daily Dose*) est une mesure internationale utilisée par l'Organisation Mondiale de la Santé qui permet la comparaison de l'usage de différents médicaments. La DDD est une estimation de la quantité de principe actif que reçoit par jour un adulte d'un poids corporel d'environ 70 kg (comme dose d'entretien en cas de traitement chronique) lorsque le médicament est prescrit pour son indication principale. Cette unité a pourtant quelques limitations. Ainsi, la valeur de la DDD ne correspond pas toujours à la posologie optimale et peut varier d'une affection à l'autre. De même, les DDD ne tiennent pas compte des posologies pédiatriques et leurs valeurs pour certains antibiotiques sont trop basses (la valeur pour l'amoxicilline-acide clavulanique est fixée à 1,5g, mais en pratique des doses thérapeutiques plus élevées sont prescrites).
- En raison d'une révision importante de la classification ATC-DDD par l'OMS relative à l'attribution des DDD aux antibiotiques, les indicateurs ont été recalculés de manière rétrospective depuis 2004, sur la base de la version de la classification ATC-DDD de janvier 2019.
- Cet indicateur doit être interprété en combinaison avec au moins un autre indicateur du même thème (conditionnements, traitements, bénéficiaires).
  - En effet, il ne suffit pas de connaître seulement la consommation en antibiotique exprimée en kg ou en DDD : il est important de connaître également le nombre de personnes exposées à un traitement aux antibiotiques. Afin de prévenir le développement de résistance microbienne, il est en effet souhaitable de limiter au maximum le nombre de personnes exposées aux antibiotiques. Les unités de mesure pouvant être utilisées à cet effet comptent parmi les suivantes : le nombre de bénéficiaires qui reçoivent un remboursement pour des antibiotiques, le nombre de traitements aux antibiotiques remboursés et le nombre de conditionnements remboursés.
  - De plus, il est possible d'observer simultanément à la fois une augmentation du nombre de DDD d'antibiotiques et une diminution du nombre de traitements, de conditionnements et/ou de bénéficiaires, comme c'était le cas entre 2004 et 2010. Ces tendances contradictoires s'expliquent généralement par la hausse du nombre de doses par conditionnement, du nombre de comprimés par boîte ou de la quantité de principes actifs par comprimé.
- Les chiffres par unité géographique sont basés sur le domicile du bénéficiaire au 31 décembre de l'année. En cas de domicile inconnu, nous utilisons le domicile au 30 juin de l'année civile suivante.
- Avant 2008, les indépendants n'étaient pas couverts pour les « petits risques » dans le cadre de l'assurance maladie obligatoire. Il n'apparaissent donc pas dans ces chiffres avant le 1er janvier 2008. Vous trouverez davantage d'informations sur le sujet sur le site web de l'INAMI.
- Vous trouverez davantage d'informations dans les études réalisées par l'AIM sur le sujet, ainsi que dans le chiffre-clé Atlas relatif à la consommation d'antibiotiques en Belgique.

Code

stat_004_023_At

Variable(s) source(s)

- SS00050-Quantité
- ATC_THER_L-Code ATC niveau 2

Variable(s) équivalente(s)

- stat_004_024-Consommation macrolides, lincosanides et streptogramines – conditionnements
- stat_004_025-Consommation macrolides, lincosanides et streptogramines – traitements
- stat_004_026-Consommation macrolides, lincosanides et streptogramines – bénéficiaires

Mots clés

Médicaments et matériel médical

Fréquence et timing de la mise à jour : les statistiques de la période allant du 1er juillet (année civile -2) au 30 juin (année civile -1) sont ajoutées chaque année durant le Q4.

Le plus petit niveau géographique disponible : Secteur statistique (depuis 2005)

Méthode de calcul
(Nombre total de DDD remboursées de macrolides, lincosanides et streptogramines [ATC-3 = J01F] délivrées en officine publique au cours de la période de référence / 365 [ou 366] / (Nombre de bénéficiaires / 1 000)

Disponible	2004
Référence recommandée	IMA_AIM (10/03/2026), stat_004_023, Atlas IMA_AIM (accessed on 17/11/2026)
Dernière mise à jour des métadonnées	10/03/2026